

INDICATEURS DE PERFORMANCE
(données en volume)

Dernière mise à jour le 30/06/2018

Indicateurs	Date de financement des projets			
Indicateurs généraux	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Montant prêté	2 978 900 €	8 120 450 €	8 937 800 €	20 037 150 €
Nombre de projets financés	12	19	11	42
Montant moyen emprunté	248 242 €	427 392 €	812 527 €	477 075 €
Taux d'intérêt annuel moyen d'emprunt	8,94%	9,31%	8,90%	9,07%
Durée moyenne initiale d'emprunt (mois)	13,0	15,4	18,8	16,6
Âge moyen des prêts (mois)	23,5	10,8	2,7	9,1
Capital remboursé	2 978 900 €	1 527 000 €	0 €	4 505 900 €
Part du capital remboursé ⁽¹⁾	100%	19%	0%	22%
Intérêts reçus	290 183 €	116 991 €	0 €	407 174 €
Part des intérêts reçus ⁽²⁾	99,16%	11,69%	0,00%	15,94%

Indicateurs de performance	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Taux de rendement interne net du risque ⁽³⁾	9,18%	9,41%	9,02%	9,19%
Taux de rendement interne maximum possible ⁽⁴⁾	9,08%	9,41%	9,02%	9,18%
Coût du risque annuel constaté ⁽⁵⁾	-0,10%	0,00%	0,00%	-0,01%

Indicateurs d'incidents	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Capital en retard de paiement ⁽⁶⁾	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de retard de paiement ⁽⁷⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Capital en défaut de remboursement ⁽⁸⁾	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de défaut de remboursement ⁽⁹⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Indicateurs légaux (C.M.F, article R.548-5, alinea 3)	Fin T2 année civile N	Fin T3 année civile N	Fin T2 année civile N	Fin T1 année civile N+1
Taux d'incident en montant (contrats de prêt - IFP) ⁽¹⁰⁾			N/A	
Taux d'impayés en fin de mois (contrats de prêt - IFP) ⁽¹¹⁾			N/A	
Taux d'incident en montant (minibons - CIP) ⁽¹⁰⁾			N/A	
Taux d'impayés en fin de mois (minibons - CIP) ⁽¹¹⁾			N/A	

N.B.: Les indicateurs présentés sont représentatifs de l'intégralité des projets ouverts au public et financés sur (la plateforme). Ils ne sont en aucun cas un reflet des indicateurs individuels de chaque prêteur de (la plateforme). Les performances et les indicateurs passés ne préjugent en rien des performances et des indicateurs futurs. Les indicateurs présentés sont établis selon le code de déontologie de Financement Participatif France (avec lien vers le site de l'association).

INDICATEURS DE PERFORMANCE
(données en nombre)

Dernière mise à jour le 30/06/2018





Indicateurs	Date de financement des projets			
Indicateurs généraux	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Montant prêté	2 978 900 €	8 120 450 €	8 937 800 €	20 037 150 €
Nombre de projets financés	12	19	11	42
Montant moyen emprunté	248 242 €	427 392 €	812 527 €	477 075 €
Taux d'intérêt annuel moyen d'emprunt	9,17%	9,37%	9,27%	9,29%
Durée moyenne initiale d'emprunt (mois)	13,0	14,8	16,1	14,6
Âge moyen des prêts (mois)	23,4	10,7	3,2	12,4
Capital remboursé	2 978 900 €	1 527 000 €	0 €	4 505 900 €
Part du capital remboursé ⁽¹⁾	100%	19%	0%	22%
Intérêts reçus	290 183 €	116 991 €	0 €	407 174 €
Part des intérêts reçus ⁽²⁾	99,16%	11,69%	0,00%	15,94%

Indicateurs de performance	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Taux de rendement interne net du risque ⁽³⁾	9,46%	9,53%	9,49%	9,49%
Taux de rendement interne maximum possible ⁽⁴⁾	9,33%	9,53%	9,49%	9,46%
Coût du risque annuel constaté ⁽⁵⁾	-0,13%	0,00%	0,00%	-0,02%

















Indicateurs d'incidents	Année civile 2016	Année civile 2017	Année civile 2018	Depuis l'Année civile 2016
Capital en retard de paiement ⁽⁶⁾	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de retard de paiement ⁽⁷⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Capital en défaut de remboursement ⁽⁸⁾	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de défaut de remboursement ⁽⁹⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Indicateurs légaux (C.M.F, article R.548-5, alinea 3)	Fin T2 année civile N	Fin T3 année civile N	Fin T2 année civile N	Fin T1 année civile N+1
Taux d'incident en montant (contrats de prêt - IFP) ⁽¹⁰⁾			N/A	
Taux d'impayés en fin de mois (contrats de prêt - IFP) ⁽¹¹⁾			N/A	
Taux d'incident en montant (minibons - CIP) ⁽¹⁰⁾			N/A	
Taux d'impayés en fin de mois (minibons - CIP) ⁽¹¹⁾			N/A	

N.B.: Les indicateurs présentés sont représentatifs de l'intégralité des projets ouverts au public et financés sur (la plateforme). Ils ne sont en aucun cas un reflet des indicateurs individuels de chaque prêteur de (la plateforme). Les performances et les indicateurs passés ne préjugent en rien des performances et des indicateurs futurs. Les indicateurs présentés sont établis selon le code de déontologie de Financement Participatif France (avec lien vers le site de l'association).

Indicateurs de santé :	Couleur	Code couleur
Aucun défaut ni événement		[RVB 0 128 0]
Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée		[RVB : 255 165 0]
Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire		[RVB : 255 0 0]
Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)		[RVB : 0 0 0]

Nom du projet remboursé

- 1 Calaistones 
- 2 Rodian 
- 3 Les Terres de Carvin 
- 4 Pariwest 
- 5 Plaza Chaville Petits Bois 
- 6 Les Balcons de la Roseraie 
- 7 La Maisonneraie 
- 8 Vieille Chapelle 
- 9 Quai Sud 
- 10 La Tour de la Rose 
- 11 Les Carrés Verts 
- 12 Saint-François de Sales 
- 13 Pop'A Guéret 
- 14 L'Abbaye de Courcelles 
- 15 Les Promenades du Guichet 
- 16 Eleman 

⁽¹⁾ Cet indicateur représente la part du capital emprunté qui a déjà été remboursée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà remboursée est élevée.

⁽²⁾ Cet indicateur représente la part des intérêts dus qui a déjà été versée. Plus les prêts sont anciens, plus la part déjà versée est élevée.

⁽³⁾ Le taux de rendement interne net représente la rentabilité annuelle des prêts, déduction faite des pertes connues ou avérées à la date du calcul.

⁽⁴⁾ Le taux de rendement interne maximum possible représente le rendement annualisé des prêts si l'intégralité des prêts étaient remboursés conformément aux échéances prévues initialement.

⁽⁵⁾ Le coût du risque annuel constaté représente la diminution de rentabilité causée par les retards et les défauts de paiement par rapport au taux de rentabilité maximum possible. Il s'agit de la différence entre 4 et 3.

⁽⁶⁾ Le capital en retard est la somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements.

⁽⁷⁾ Le taux de retard représente la part d'échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours par rapport au capital emprunté.

⁽⁸⁾ Le capital en défaut est la somme du capital dont le remboursement ne sera jamais ou probablement pas effectué. Il est calculé de la manière suivante : somme du capital des échéances en retard de paiement de plus de 180 jours + somme du capital en retard de paiement et du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une échéance du terme contractuelle, net des recouvrements.

⁽⁹⁾ Le taux de défaut de remboursement représente la part de capital dont le remboursement ne sera jamais ou probablement pas effectué par rapport au capital emprunté.

⁽¹⁰⁾ Le premier tiret du b du 3° de l'article R.548-5 du code monétaire et financier définit deux taux relatifs aux crédits ou prêts sans intérêt présentant une échéance impayée depuis plus de deux mois, en nombre et en montant. Le premier rapporte le nombre de projets ayant des échéances impayées depuis plus de 2 mois au nombre total de projets ayant un capital restant dû. Le second rapporte la somme du capital restant dû des crédits ou prêts sans intérêts à la somme du capital restant dû de l'ensemble des crédits ou prêts sans intérêts correspondant. Ces formules sont détaillées par la position 2017-P-02 de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

⁽¹¹⁾ Le deuxième tiret du b du 3° de l'article R. 548-5 du code monétaire et financier définit un taux relatif aux crédits ou prêts sans intérêt pour lesquels les échéances restent impayées chaque mois. Le taux est calculé en établissant la moyenne trimestrielle de chaque calcul mensuel qui rapporte le nombre des projets présentant des échéances qui restent impayées chaque mois sur le nombre total de projets pour lesquels un capital reste dû chaque mois. Cette formule est détaillée par la position 2017-P-02 de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.